



# RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

## Interclub - Libre par 4

Saison : 2025/2026

### Article 1 : DESCRIPTIF

Le Comité Ile de France organise cette compétition qui attribue le titre de Champion Ile de France Interclub en donnes libres par équipe de 4.

Cette compétition est ouverte à tous les joueurs licenciés d'Ile de France (une licence peut être prise sur place).

La compétition comporte deux tours :

- Une première séance à **12h00**
- Une seconde séance à **17H00**

Une coupe avec le nom des 4 joueurs victorieux sera remise au Président du club vainqueur lors de l'Assemblée Générale 2025 de notre Comité.

(L'horaire précis de la séance du soir sera indiqué par l'arbitre à l'issue de celle de l'après-midi).

**Le 25 avril 2026  
L'Excuse villescresnoise  
Salle de l'orangerie 40 rue de Cerçay  
94 VILLECRESNES**

### Article 2 : INSCRIPTIONS

Pour faciliter l'organisation de ce championnat, il est souhaitable d'inscrire les équipes avant le 24 avril 2026

- par internet sur le site du comité [www.comiteiledefrancedetarot.fr](http://www.comiteiledefrancedetarot.fr),

- ou auprès du Directeur d'Épreuve : [Séverine PALUCH](mailto:severine.paluch@gmail.com)

- Par mail à : [severine.paluch@gmail.com](mailto:severine.paluch@gmail.com)
- Par téléphone au [06 24 11 21 71](tel:0624112171)

Nous prendrons sur place les inscriptions tardives à partir de 11 heures.

**Les équipes seront constituées de 4 joueurs affiliés obligatoirement dans le même club.**

Le produit des séries des joueurs de l'équipe, au classement national 2025, doit être supérieur ou égal à **18** pour pouvoir participer à l'exception des 2 combinaisons suivantes : **1 1 3 4** et **1 1 4 4**.

- **1** désigne un joueur 1<sup>ère</sup> série
- **2** désigne un joueur 2<sup>ème</sup> série
- **3** désigne un joueur 3<sup>ème</sup> série
- **4** désigne un joueur 4<sup>ème</sup> série ou non classé

Voici les 23 combinaisons possibles :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Joueur 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	4
Joueur 2	1	1	2	2	2	3	3	3	4	2	2	2	2	2	3	3	3	4	3	3	3	4	4
Joueur 3	3	4	3	3	4	3	3	4	4	2	2	3	3	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4
Joueur 4	4	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	3	4	4	3	4	4	4	3	4	4	4	4
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>36</b>	<b>48</b>	<b>64</b>	<b>24</b>	<b>32</b>	<b>36</b>	<b>48</b>	<b>64</b>	<b>54</b>	<b>72</b>	<b>96</b>	<b>128</b>	<b>81</b>	<b>108</b>	<b>144</b>	<b>192</b>	<b>256</b>

**Participation : 10 € par joueur et par séance - 5 € pour les juniors, les espoirs et les étudiants.**

### **Article 3 : QUALIFIÉS**

A l'issue de ce championnat, les **5 premières équipes** seront qualifiées pour le championnat de France Interclub en donnes libres par équipe de 4 qui se déroulera : **... novembre 2026**

### **Article 4 : DÉROULEMENT**

- ✚ La première séance débutera à **12 heures**.
- ✚ L'équipe gagnante de ce championnat régional en 2025, (Nicole JAVIERE, Pascal DRUESNE, Sophie VINCENT, Pascal LEQUEUX), si elle se présente dans la même composition, s'installera à la table 1.
- ✚ Mise en place aléatoire par FFT-TAROT pour jouer 5 fois 5 donnes.  
**Pas d'éliminés entre les deux séances.**
- ✚ La seconde séance débutera à 17 h 00 pour jouer 5 fois 5 donnes.
- ✚ Temps de jeu. 50mn par position, au signal de l'arbitre.  
Après 45mn, il sera interdit de redistribuer.

### **Article 5 : CLASSEMENT**

Le classement se fait par l'addition des scores de chaque joueur de l'équipe. Il en est de même lors de la deuxième séance. Le classement final se fera donc par l'addition des points de la première séance avec ceux de la deuxième séance pour chaque équipe.

#### **Ex-æquo :**

En cas d'égalité après chaque séance, on retiendra pour le tour suivant le meilleur score obtenu sur une position, puis si à nouveau égalité, le plus grand nombre de contrats réussis, puis si à nouveau égalité, le plus grand nombre de Surcontrats réussis, suivant la hauteur.

## **Article 6 : RÈGLEMENT FFT**

Cette épreuve est soumise au règlement des Compétitions de la F.F.T.

### **Fascicule 1 - Règles communes**

- Chapitre 1 : Epreuves officielles : articles 1 et 4
- Chapitre 2 : Règles communes à toutes les épreuves : articles 20 à 41 sauf 22 à 26 et 36

### **Fascicule 2 - Donnes libres**

- Chapitre 1 : Règlement officiel
- Chapitre 3 : Règlement des compétitions : articles 13 à 17 et 24 à 29

**Ces documents sont consultables à tout moment auprès de l'arbitre.**

## **Article 7 : PCN et PP**

Les PCN et PP acquis au cours de ce qualificatif seront pris en compte sur la saison **2026-2027**.

### **✚ Indice des PCN : 1,8**

L'attribution des PCN dépend du classement par équipe.

La première moitié des équipes ayant participé à cette épreuve en bénéficiera.

### **✚ PP : 3/2/1** Aux joueurs des équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

## **Article 8 : DIRECTEUR D'ÉPREUVE**

Le directeur d'épreuve, le président de zone, le président du comité, la CCR et l'arbitre ont la possibilité de prendre tous les choix optionnels qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'article 6.

## **Article 9 : RESPECT**

<b>Accès aux salles :</b>	L'accès aux salles du championnat est interdit aux animaux.
<b>Discipline :</b>	Tout joueur, ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables, ou reconnu en état d'ébriété et ayant perturbé le tournoi, sera immédiatement exclu de la compétition et un dossier disciplinaire sera ouvert à son encontre.
<b>Tabagisme</b>	Toutes les compétitions sont non-fumeurs (y compris cigarette électronique).
<b>Téléphone :</b>	Tous les téléphones et appareils multimédia devront être éteints, y compris ceux des spectateurs.
<b>Mesures sanitaires :</b>	Mesures sanitaires soumises aux conditions en vigueur à la date de la compétition

<b>Le Directeur d'Epreuve</b> <b>Séverine PALUCH</b>	<b>La Présidente de la C.C.R</b> <b>Lydia JANNEAU</b>	<b>Le Président de Zone</b> <b>Stéphane MIONNET le</b> <b>06/09/2025</b>
---	--	--